

PREAMBULE

Depuis plus d'une année, la fusion de nos deux départements est évoquée par les présidents des Conseil généraux de Savoie et de Haute-Savoie. D'abord sur le fond mouvant d'un projet de réforme des collectivités territoriales sujet à d'âpres discussions jusqu'au sein de la majorité présidentielle. Maintenant sur la base d'une loi par laquelle cette fusion devient possible. Son principe et ses modalités éventuelles sont à l'ordre du jour du 17 décembre de l'Assemblée des pays de Savoie (APS). Après une telle gestation, longue et mouvementée... et en prévision d'un accouchement difficile, *La Voix de Allobroges* a pris l'initiative d'un colloque, joliment intitulé « Dessine-moi une Savoie », avec l'idée de faire le point sur les attentes de la société civile et les perspectives des décideurs politiques. Il a eu lieu le samedi 4 décembre à Chambéry avec le soutien du *Mouvement région Savoie*, en partenariat avec *l'Alliance libre européenne* et *Humanisme et Société*.

Il fallait d'abord replacer le sujet dans son contexte sociologique, ce qui fut fait par Aurélien Fouillet, un disciple du professeur en Sorbonne Michel Maffesoli, venu spécialement de Paris. A la modernité datant des Lumières, a succédé depuis trente ans la postmodernité. L'organisation sociale ne correspondant plus à l'attente des gens, ils s'en détournent au profit d'un nouveau « territoire » où « le lien remplace le lieu », où une culture du « vivre ensemble », telle qu'elle existe en Savoie peut supplanter le cadre sociétal. Ce fut ensuite au professeur André Palluel-Guillard d'aborder le contexte historique de l'identité savoyarde. Que l'on soit citoyen, militant ou notable, ce qui compte c'est l'idée qu'on s'en fait, et c'est souvent « Nous, on est comme les autres...mais on est savoyards ! » La députée européenne de Chambéry, Malika Benarab Attou conclut cette introduction en affirmant qu'il fallait porter la Savoie dans son cœur pour qu'elle existe à Bruxelles, d'où elle est invisible, faute d'existence administrative et politique.

Une première table-ronde réunit ensuite des représentants* de plusieurs organisations qui ont choisi de rassembler ou de fusionner leurs activités du 73 et du 74 : Crédit Agricole, Chambre d'Agriculture, Chambre des notaires, Sociétés savantes, TV8Mont-Blanc, Association des enseignants de la langue savoyarde... entre-autres. Ces projets fédérateurs recèlent des sources de dynamisme ; nous rendent plus visibles de Lyon ou de Paris et permettent de conjuguer nos forces pour affronter la crise. Si les avantages de telles fusions n'ont plus à être démontrés, pourquoi les progrès sont-ils si lents au plan des institutions ?

Une seconde table-ronde présentait un panel presque exhaustif des forces politiques savoyardes, avec des représentants** de l'UMP, du PS, d'Europe écologie, du NPA, exerçant à eux tous la quasi totalité des fonctions électives. A l'exception des élus d'Europe écologie Les Verts, les participants ont donné l'impression d'un grand désarroi devant l'ampleur et la complexité de la tâche à accomplir. Entre ceux qui ont déjà donné sans aucun résultat et ceux qui seraient prêts à miser mais sans trop savoir sur quoi, « Attendre et voir » serait apparemment le mot d'ordre commun.

C'est évidemment le contraste entre la forte demande de la société civile et l'offre hésitante de la plupart des politiques qui a fait tout l'intérêt de ce concert à deux voix. Le MRS retiendra la conclusion de René Carron, qui était à peu près celle-ci : « il faut anticiper pour ne pas subir... mais les critères sont si nombreux qu'il faudrait aider les acteurs politiques à s'y retrouver ». Super département, région ou structure nouvelle dotées de compétences exercées jusqu'ici par l'Etat ? Ce sont les hypothèses plausibles qui devraient être examinées par l'APS. Une chose est sûre, rien ne serait pire que le statu quo et la Savoie ne peut se permettre un nouveau rendez-vous manqué.

**Participants à la table ronde Société civile :*

Claude Barbier, vice-président de l'Union des sociétés savantes de Savoie, **Marc Bron**, président de l'association des enseignants de la langue savoyarde,

Didier Curtenaz, directeur de l'agence départementale de la Chambre d'agriculture,

René Carron, ancien président du Crédit Agricole,

Philippe Deparis, animateur sur TV8Mont-Blanc, président de l'association Sentiers citoyens,

Jean-Luc Favre, avocat, membre des Barreaux de Thonon et Annemasse,

Laurent Favre, président de l'association Envoie du gros, **Janie Tremblay**, conseillère régionale, représentant le Parc régional des Bauges.

***Participants à la table-ronde Politique :*

Patrice Abeille, conseiller municipal de Sainte-Reine, secrétaire général de la Ligue savoisienne,

Malika Benarab Attou : députée européenne (EELV),

Louis Besson, président de Chambéry Métropole et maire honoraire (PS) de Chambéry,

Noël Communod, conseiller général (EELV), président du MRS,

Philippe Métral-Boffod, conseiller municipal (NPA) d'Annecy,

Christian Rochette, conseiller régional et maire (UMP) de Saint-Rémi-de Maurienne,

Lionel Tardy, député (UMP) de Haute-Savoie,

Frédéric Zory, conseiller général (PS) de Haute-Savoie.

Bernadette Laclais, vice-présidente du conseil régional, maire (PS) de Chambéry, est intervenue depuis la salle

INTRODUCTION

C'est devant une salle bien garnie que Brice Perrier ouvre le colloque en tant que responsable de La Voix des Allobroges, le journal en ligne qui est le principal organisateur de la rencontre.

Il rappelle d'abord les questions à l'ordre du jour :

Que deviennent les pays de Savoie dans le cadre d'une fusion des deux départements annoncée par les conseils généraux ? Un super département ? Une région ? Une collectivité expérimentale d'un nouveau type ?

Il présente ensuite les premiers intervenants, qui vont introduire le débat en situant la question de la Savoie dans son contexte sociologique, historique, et par rapport à l'Europe.

La région comme fait d'avenir.

Aurélien Fouillet, chercheur dans le laboratoire de la Sorbonne-Paris qui dépend de la chaire de sociologie du professeur Michel Maffésoli, s'interroge sur le thème : La région comme fait d'avenir. Après s'être présenté comme un disciple de Michel Maffésoli et de Gilbert Durand (professeur de sociologie à Grenoble), tous deux grands montagnards, il précise que sa spécialité est la sociologie humanitaire, étude des grands mouvements sociétaux qui structurent l'« être ensemble ». Depuis le XVIIIème siècle l'organisation des territoires a subi des transformations considérables dans sa conception même, sous l'influence de René Descartes, philosophe inventeur de la rationalité (Je pense donc je suis). Espace jusque là mal défini le territoire va être doté d'une structure rationnelle en tant que partie d'un monde global qu'il faut organiser. En 1780, le philosophe Robert de Hessein imagine une topographie égalitaire qui découpe la France en damiers de taille égale de manière à ce que tout habitant se trouve à proximité suffisante des institutions et des services dont il a besoin. C'est le concept qui présidera un peu plus tard à l'organisation par départements. Mais en rationalisant on déshumanise, on perd du sens au niveau des liens entre individus. Le centralisme français en donne un autre exemple : sous prétexte de rationalité il lamine les spécificités régionales et leur contenu humain.

Cette évolution, qui a été pendant deux siècles la caractéristique de la « modernité » dont les valeurs sous-tendaient l'idée de progrès, a subi une inflexion depuis une trentaine d'années. Ce modèle ne répond plus à l'attente des gens qui sont de plus en plus nombreux à s'en détourner. On peut y voir un explication du taux d'abstention qui croît inéluctablement à chaque élection. Le système institutionnel ne répond plus aux attentes... et c'est sur Internet que les gens trouvent un substitut au lien social. « Le lien c'est le lieu » dit Michel Maffésoli, pour stigmatiser une génération hors-sol qui s'exprime dans un arrière monde virtuel, qui reporte à demain, dans l'imaginaire, l'espoir d'un mieux vivre ensemble. On peut y voir le début d'une mutation de l'espèce humaine où l'*homo faber* (l'homme qui fabrique) sera remplacé par l'*homo ludens* (l'homme qui joue) avec pour résultat un réenchancement du monde qui donne de l'existence à ce qui avait été détruit par la modernité, qui permet de donner du sens à l'être ensemble pour réinvestir le monde où l'on est. Vis-à-vis du territoire, le *topos*, espace abstrait représenté par la carte perd de son importance relativement à la

chôra, espace défini par une culture, une politique, où le lien et le lieu sont liés, paysage vécu où les pratiques se fondent. Ceci permet la résurgence des particularismes où se conjuguent le physique et le phénoménal dans le dépassement des limites de l'Etat, pour incarner un territoire postmoderne où le paysage physique a cédé la première place au paysage affectuel. Dessine moi une Savoie en est peut-être l'illustration.

Liens entre territoire, région et pouvoir :

Le recadrage du territoire dans l'espace ayant été précisé, c'était au tour du Professeur André Palluel-Guiliard de le situer dans le temps, dans l'histoire et dans l'actualité. L'idéal en démocratie est d'établir la plus grande proximité entre le citoyen et le pouvoir. Cependant, il n'arrive que très rarement que le dialogue s'instaure, que la proximité existe avec le pouvoir, même si tout citoyen peut théoriquement se dire « Pourquoi pas moi ? ». Il en va de même en Savoie qu'ailleurs. Mais qu'est-ce qu'un Savoyard ? Quelqu'un qui est né en Savoie ou quelqu'un qui habite la Savoie et qui s'en trouve bien ? Ce qui compte c'est l'idée que chacun s'en fait. Mais cette région a ceci de particulier qu'elle peut susciter une vraie passion pour l'identité locale. Il y a dans le régionalisme une part mystérieuse d'opinion publique. Dans le monde politique on peut distinguer trois types d'individus : les citoyens standards qui n'ont pas d'ambition de pouvoir, les militants qui veulent introduire leurs idées dans le vie locale, et les notables... dont les têtes connues apparaissent dans le Dauphiné Libéré ! Ces derniers disposent à la fois d'un pouvoir et d'un savoir et la vie politique locale est faite de leurs apparitions et de leur disparition. Qu'ils appartiennent à la Droite ou à la Gauche n'y change rien : la Savoie est depuis toujours un pays de notables. Le mouvement régionaliste ne pourra accéder au Pouvoir que s'il parvient à convaincre des notables ! Mais la Savoie en est réduite à faire des notables avec de gens de l'extérieur, des non Savoyards, car ses élites ne rêvent que de faire leur carrière à Paris avant de revenir finir leurs jours en Savoie. Le sentiment régional existe, mais il peut se dégrader en localisme, où seul compte le village et son paysage ; Celui-ci est souvent limité par des montagnes qui ferment l'horizon, mais aussi quelquefois l'esprit des gens. Avant 1860 les Savoyards se contentaient d'être de fidèles sujets de leurs Princes mais certains sont devenus sécessionnistes dès avant 1860, tels les Chablaisiens et les Faucignerands qui voulaient être rattachés à la Suisse. Certains en rêvent encore ! Mais la France nous a dit dès 1792, puis répété inlassablement depuis 1860 « Vous êtes Français, vous n'êtes plus Savoyards » ? En 1960 Michel Debré a même claironné aux maires savoyards stupéfaits « Vous croyez avoir choisi la France ? C'est la France qui vous a choisi ! ». Soumis depuis un siècle et demi aux pressions du nationalisme français le plus jacobin, les Savoyards ont depuis 50 ans une autre source d'inquiétude : celle de perdre leur identité à force de brassages, de mélanges et de mixité. Des revendications vaudraient la peine d'être reconnues mais la société est devenue trop ignorante : de tous les établissements de Savoie, pas un seul cours n'est donné sur notre histoire, qui n'est pas celle de la France ! Faute d'être enseignée, notre langue disparaît. Si dans le département de Savoie il y a encore 43% des habitants qui sont Savoyards depuis une génération, il n'y en a plus que 30% en Haute-Savoie. Alors... on est de plus en plus comme les autres... mais on est Savoyards !

De l'Europe à la région

Venue toute petite de Kabylie avec ses parents **Malika Benarab Attou** a appris le français avant de découvrir la Savoie en habitant Chambéry. Elle a retrouvé chez les Savoyards les valeurs transmises par ses parents : l'honnêteté, la ténacité, l'endurance, qui sont celles de montagnards. Affrontés à

chaque pas à l'effort qu'il faut faire pour vaincre la pente, endurcis par les intempéries ou le soleil cuisant de l'altitude, habitués à vivre parcimonieusement de par la pauvreté du sol les montagnards de Kabylie et ceux de Savoie se ressemblent et se comprennent d'instinct. Le lieu crée le lien. Avec l'Europe le lien est nécessaire pour que la Savoie puisse être présente avec ses spécificités dans un ensemble uni dans sa diversité. Un lien nécessaire aussi pour participer à travers l'Europe au concert des nations : l'Europe c'est le bon niveau pour les relations internationales. Dans notre monde en mutation il importe que la Savoie protège et conserve sa langue et sa culture qui participent à la diversité.

PREMIERE TABLE RONDE

L'entité savoyarde a-t-elle déjà une réalité ?

Animateur : Gérard Ménachemoff, Participants : voir*page 2.

Le Parc des Bauges : un exemple de gouvernance.

C'est **Janie Tremblay**, Conseillère régionale, de Faverges, qui présente le Parc comme une entité exemplaire de la réunion des départements savoyards puisqu'il se situe pour 2/3 en Savoie et 1/3 en Haute-Savoie. Il crée à son échelle un lieu pour vivre ensemble à la place d'un territoire soumis aux attractions centrifuges des départements. C'est aussi l'exemple d'une symbiose entre un territoire habité et un espace de montagne. Avec seulement 64.000 habitants, le Parc se trouve à moins d'une demi-heure de quatre agglomérations urbaines et il rétablit l'équilibre Ville-Espace nature. Le projet de développement du Parc est fondé sur la valorisation du patrimoine avec une gouvernance qui cherche à associer tous les acteurs locaux pour rester en adéquation avec le territoire.

Le Crédit Agricole : un modèle de fusion.

1992 a marqué le début de la crise économique en Savoie en frappant durement le Crédit Agricole (CA), particulièrement en Haute-Savoie où son agence accusait une perte de 600 millions de francs. Deux solutions se présentaient à **René Carron**, président du CA-France : regrouper ensemble les agences 73 et 74 ou les séparer, en associant d'une part la Savoie avec l'Isère et d'autre part la Haute-Savoie avec l'Ain et la Bourgogne. C'est la réunion 73+74 qui a prévalu, une opération difficile qui heurtait les égoïsmes mais qui poussait à se dépasser pour s'en sortir. Les différences (qu'on cultivait) se sont révélées négligeables devant l'importance de l'enjeu. Le pari a été gagné pour et avec les 2.500 personnes qui contribuent à l'atout principal du CA : la proximité avec la clientèle locale.

Les Chambres d'agriculture s'unissent pour mieux résister.

L'agriculture savoyarde ne présente pas de différences notables entre les deux départements : l'élevage occupe 85% des surfaces, la filière fromage est semblable, les fruits de Savoie bénéficient du même label IGP... Selon Didier Curtenaz, l'habitude était déjà prise pour les Chambres d'agriculture de travailler ensemble. L'obligation d'aller plus loin dans le rapprochement est venue de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui a été à l'origine de la décision de fusionner les deux Chambres. On en attend une synergie qui viendra de la mise en commun des moyens

humains, techniques et financiers, de la plus grande facilité d'être présents à Lyon ou à Paris, où se prennent les décisions qui impliquent les agriculteurs savoyards. Le niveau régional a une grande importance car c'est à Rhône-Alpes que sont affectés les crédits de l'Union Européenne.

L'union fait la force des sociétés savantes.

Des neuf sociétés savantes des pays de Savoie, la plus ancienne est l'Académie florimontane, créée avant l'Académie française. Elles sont maintenant regroupées dans une organisation commune dont **Claude Barbier** est vice-président. Cela leur a permis, avec leur 400 membres, de mener à bien un projet considérable : le dépôt légal de tous les ouvrages datant d'avant 1860 détenus par les bibliothèques. Un catalogue d'environ 30.000 titres entièrement référencés en informatique sera le fruit de ce travail. Autre fruit de la collaboration des sociétés savantes de Savoie et de Haute-Savoie la réalisation d'un film sur l'histoire de la Savoie, diffusé par FR3, qui a bénéficié de la participation de la comédienne Clotilde Courrau, épouse du prince Emmanuel-Philibert de Savoie.

La place du village

L'émission de TV8 Mont Blanc « La place du village », avec son animateur vedette **Philippe Deparis**, connaît un succès sans faille depuis 10 ans. Elle est devenue un emblème de la « savoyardité » en montrant que la culture et pas seulement l'agriculture montagnardes sont toujours un sujet d'intérêt pour le public. Avec la rencontre de près de 30.000 personnes entre Thonon-les-Bains et Bonneval-sur-Arc la preuve est faite que l'identité savoyarde est toujours bien vivante et qu'on est fait pour vivre ensemble.

Savoyard, francoprovençal, arpitan, une seule et même langue.

Le parler ou patois savoyard, baptisé francoprovençal par des universitaires en 1973, est connu également sous le nom d'arpitan, vocable couramment utilisé maintenant par les jeunes générations. **Marc Bron** dénonce le danger du localisme, qui souligne les différences souvent mineures d'un village ou d'une vallée à l'autre. Lui préfère souligner les concordances qui permettent, au prix d'un petit effort, de se comprendre du nord au sud de la Savoie, et même au-delà puisqu'on trouve des locuteurs non seulement en Suisse romande et en Vallée d'Aoste, mais au Piémont, en Haute-Loire et jusqu'en Bresse. Relancée en 1972 par des groupes patoisants, la pratique est soutenue depuis 1990 par la Fédération de la langue savoyarde Lou R'biollon puis par l'Institut de la langue savoyarde financé par la région Rhône Alpes mais ni par les conseils généraux 73 ou 74, ni par l'Assemblée des pays de Savoie. L'Etat français n'a même pas reconnu au savoyard le statut de langue minoritaire alors que c'est le cas en Italie et qu'en France l'enseignement du basque, du breton et de l'occitan bénéficie d'une aide de l'Etat, toujours refusée au savoyard.

Sur internet.

« Envoie du gros » a été créé en 2003 par **Laurent Favre** pour faire découvrir la Savoie à ses copains étudiants, avec ses traditions, ses spécialités culinaires... et autres. Le site a cru et prospéré en commercialisant toute sorte d'emblèmes savoyards : des insignes, blasons, drapeaux et tee-shirts, au risque de passer au début pour extrémiste ou ringard. Mais son forum sur le web, qui permet à chacun de donner un avis sur tout et n'importe quoi, est très fréquenté, preuve indéniable de réussite du fait savoyard auprès des jeunes (et des moins jeunes).

Une seule juridiction savoyarde.

Par une exception probablement unique, le secteur judiciaire n'a pas été démembré par la France et continue à fonctionner comme avant l'Annexion. **Jean-Luc Favre** rappelle que la Cour d'appel de Chambéry existait avant 1860 et qu'elle perdure comme juridiction principale pour la Savoie et la Haute-Savoie avec ses cinq tribunaux. Nice, par contre, a perdu sa Cour d'appel au profit d'Aix-en-Provence. Les avocats savoyards sont donc à l'abri d'une réforme institutionnelle et ont l'opportunité de traiter facilement avec les barreaux suisses et piémontais. Les notaires, qui avaient deux Chambres, les ont réunies en une seule Chambre inter départementale pour la Savoie et la Haute-Savoie. A l'inverse il n'y avait qu'un seul Tribunal de commerce , à Chambéry, jusqu'à ce que la dernière réforme judiciaire en crée un dans chaque département.

Le débat

Question : *La construction d'une région Savoie n'est-elle pas contradictoire avec celle du pôle franco-valdo-genevois, dont la création est prévue par la loi de réforme territoriale ? (Anonyme)*

Claude Barbier : La région Savoie doit être faite pour rééquilibrer le territoire savoyard qui risquerait d'être dissocié, le Nord subissant l'attraction de Genève et le Sud celle de Grenoble. C'est une aberration qu'une ville comme Genève n'ait pas d'arrière pays et cette négociation gagnerait à être conduite entre le canton de Genève et la région Savoie. Rhône-Alpes n'a aucune compétence transfrontalière ,Lyon est loin de Genève, et le Pays de Gex souhaite son rattachement à la Savoie. Il suffit de regarder une carte de Rhône-Alpes pour le comprendre car 86% des frontières internationales de Rhône-Alpes sont en Pays de Savoie.

Jean-Luc Favre : En tant que militant de la région alémanique, je suis atterré de voir que M. Queyranne fait de la région genevoise une terre d'élection. Dans quel but, sinon de casser le projet de région Savoie ? Cela fait des siècles que des relations commerciales, mais aussi amicales, se sont créées entre les Genevois et les Savoyards. Il faut maintenant qu'elles trouvent un nouvel équilibre dans un cadre institutionnel.

Commentaire : *Les Verts sont favorables au fédéralisme et au régionalisme et ils se sont dès l'origine constitués en Verts région Savoie, une organisation qui perdure dans le cadre du nouveau parti Europe Ecologie Les Verts. Pourquoi faudrait-il attendre que les conseillers généraux s'en saisissent pour trouver une réponse à la question d'une région Savoie ? Il se présente maintenant une chance historique d'expérimentation. (Gérard Blanc)*

Commentaire : *Ce débat dure depuis trente ans et il serait temps de l'aborder de manière plus pragmatique, de ne pas l'appuyer seulement sur un terreau historique mais sur les réalités économiques d'aujourd'hui. L'expérience conduite par le Crédit Agricole avec la fusion de ses agences départementales est exemplaire car nos deux départements n'ont plus les moyens de vivre séparément. Les Chambres de Commerce, les Chambres d'agriculture vont suivre. Si nos départements ne fusionnent pas maintenant, ils auront le regret de goûter au jacobinisme lyonnais ! Jusqu'aux Jeux Olympiques d'Albertville, la Savoie et la Haute-Savoie avaient des économies assez différentes. La première orientée vers la grosse industrie avec de grands groupes et la seconde vers la petite industrie des PME. Depuis ces JO , les situations se sont équilibrées avec un développement de la*

petite industrie en Savoie pour arriver maintenant à des typologies économiques semblables. Pour faire face à la crise nos deux départements devront s'unir. (Alain Veyret, L'Eco de Savoie)

René Carron : Plus la mondialisation progresse, plus vont se créer des espaces de rapprochement avec la volonté de conserver des acteurs locaux. Il faut anticiper pour ne pas subir. Mais la difficultés pour les hommes politiques, c'est que les critères d'appréciation sont nombreux et complexes ; on se doit de les aider. Prendre son temps, c'est une sagesse, mais perdre son temps, c'est une faute ! On ne peut avoir que la politique de ses moyens, mais la Savoie a encore un espace considérable de développement. Nos départements ont été et sont encore une pépinière de talents qui se sont révélés dans le monde politique, dans les services publics et dans les entreprises privées. Nous avons des atouts ; il faut convaincre nos élus de les conjuguer. Notre développement a connu un succès extraordinaire même s'il a eu quelques conséquences négatives et il faut le poursuivre car depuis 50 ans les Savoyards ont su transformer leurs handicaps en atouts.

Marc Bron : Nous avons des hommes d'envergure nationale et internationale mais dès qu'ils ont en poste à Paris ils perdent souvent la mémoire ! Dans le cas du franco-provençal c'est remarquable : aucune de nos élites savoyardes de Paris n'a obtenu que notre langue soit reconnue en France alors qu'elle l'est en Italie...Ainsi, en Rhône-Alpes les petits Drômois peuvent apprendre l'occitan à l'école, mais nos enfants ne peuvent pas apprendre leur langue en Savoie. Fiers à l'intérieur, les Savoyards sont vergogneux au dehors !

SECONDE TABLE RONDE

Quelle collectivité territoriale pour les pays de Savoie ?

Animateur : Gilles Meunier, Participants : voir**page 2.

Les pays de Savoie vus de Bruxelles.

Malika Benarab Attou : Je représente la Savoie à Bruxelles et je saisis toutes les occasions de valoriser son identité, sa culture et son potentiel économique. Elle n'est pas perçue, évidemment, comme un partenaire important de l'Union européenne, mais comme un territoire inclus dans Rhône-Alpes qui ne correspond même pas à une circonscription électorale.

Patrice Abeille : J'ai eu l'occasion de parler de la Savoie, dans une réunion de régionalistes à Bruxelles, devant des parlementaires et des journalistes. Les autres régions existent et sont reconnues mais la Savoie n'est pas visible en Europe.

Les conseillers territoriaux.

Lionnel Tardy : Il devrait y avoir 23 conseillers territoriaux en Savoie et 39 en Haute-Savoie pour respectivement 37 et 34 conseillers généraux actuellement. La Haute-Savoie sera mieux représentée qu'auparavant en raison de la croissance supérieure de sa population.

Que penser de la réforme territoriale ?

Frédéric Zory : C'est le résultat de compromis et, bien que fédéraliste, je n'y suis pas favorable car les régions risquent d'être gérées par les conseillers territoriaux comme si elle n'étaient qu'un ensemble de cantons. De plus, la réforme territoriale éloigne l'idée d'un rapprochement des départements 73 et 74. La Savoie, j'y crois moins qu'avant.

Noël Communod : Avec des Conseillers territoriaux qui siègent à la région, il risque de se produire une cantonalisation des régions, c'est-à-dire que les questions locales auront la priorité sur la politique régionale. On a entendu dire de cette réforme qu'elle serait un « big-bang » institutionnel, mais c'est à l'intérieur de la Savoie que le big-bang va se produire ! Il faut se rendre compte que les pôles métropolitains vont pouvoir être créés dans les semaines qui viennent et qu'ils vont complètement bouleverser les équilibres existant. Lyon va se constituer en métropole européenne, ainsi que Grenoble si elle parvient à absorber suffisamment de communes avoisinantes. La Savoie va se trouver tirillée entre Lyon, Grenoble et Genève si elle ne prend pas les devants en se constituant en région. Cependant tout n'est pas joué car le Conseil constitutionnel doit examiner la légitimité du mode de scrutin pour l'élection des conseillers territoriaux.

Phillippe Métral-Boffod : Diviser par deux le nombre d'élus aura pour conséquence un plus grand éloignement des élus vis-à-vis de leurs électeurs. Je n'y souscris pas ! Par ailleurs, la disparition à terme des départements se traduira par une recentralisation, en partie sur Lyon où le Préfet de région aura des pouvoirs encore accrus, mais également sur Paris. S'il ne devait rien rester des prérogatives des départements, quel serait l'intérêt de les regrouper ?

S'il ne reste aucun contenu aux départements, à quoi ça sert de les regrouper ?

Louis Besson : Les choses changent aussi dans notre département. Ainsi, je préside une assemblée de 95 membres, mais aucun d'entre eux n'a posé cette question, qui n'a donc pas été débattue. Il n'y a pas de perspectives nouvelles qui légitiment un vrai débat. Si les départements et les régions n'ont plus de compétences générales, à quoi cela peut-il servir de réunir deux départements qui n'auront que des compétences spécialisées ? il y a eu des périodes où il aurait été justifié de rapprocher les deux départements savoyards, mais ce n'est plus le cas ! Où est le projet ? S'il y en a un, on peut en débattre mais il n'y a pas eu d'avancée dans ce débat car on a mis en avant un problème institutionnel et pas des questions pratiques.

Christian Rochette : Pourquoi apporter des changements ? Parce qu'on entre dans un temps favorable à l'action. Le regroupement des départements est possible, mais faut-il les fusionner ? L'APS pourrait être consolidée, avoir des compétences pour agir : culture, patrimoine, tourisme... Qu'y a-t-il de commun entre les pays de Savoie et Rhône-Alpes ? C'est ce qui est nouveau, c'est que le président du Conseil régional s'intéresse autant à nos départements (on ne l'a jamais autant vu !) et deux vice-présidents du 73 et du 74 sont à des postes clés. Il y a une vraie opportunité avec la réforme territoriale que l'UMP propose de saisir, mais on peut douter d'aller jusqu'à la région Savoie.

Patrice Abeille : Fusionner des départements qui n'ont plus que des rôles administratifs n'a qu'une portée symbolique. Noël Communod a très bien expliqué que ça n'avait aucun intérêt. La situation est telle que la finance dirige tout en raison du poids de la dette. L'APS a été créée parce que la Ligue savoissienne avait obtenu 6% des voix, afin de dégonfler le mouvement indépendantiste. Dans le dernier prix Goncourt, Michel Houellebecq écrit que la France est un hôtel. La Savoie y est arrivée

en 1860 et, 150 ans après, elle y est toujours parce que l'hôtelier a fermé à clé les portes de sortie. On aimerait bien pouvoir en sortir et après aller où l'on veut ! Ce serait l'autonomie.

Comment mettre définitivement en œuvre la région Savoie ?

Noël Communod : Il nous faudra obtenir que des délégations de pouvoir soient faites par la région Rhône-Alpes à l'entité qui pourrait adopter l'un des statuts suivants : une collectivité nouvelle, un statut particulier comme celui d'un Conseil des pays de Savoie, une région à part entière. Seule la loi expérimentale peut permettre ces changements après que la décision de réunion des départements aura été prise par les conseillers généraux actuellement en poste et confirmée par referendum. La difficulté est qu'un référendum ne peut avoir lieu dans l'année d'une élection ou dans les six mois qui la précèdent. La période favorable va donc de juin 2012 à février 2013. D'ici là il se peut que des pôles métropolitains commencent à exister, ce qui va amener une difficulté supplémentaire. Cependant en tant que président du MRS il me revient de dire que la création d'une région Savoie me paraît extrêmement souhaitable, comme le montre l'exemple de tous les pays voisins, sans exception.

Lionel Tardy : Pour une région Savoie il y a un problème de taille, ne serait-elle pas insuffisante relativement aux autres régions ? Il n'y aurait pas d'intérêt à faire seulement un super département mais un statut expérimental sur la base de l'APS permettrait de conduire des projets communs aux deux départements – sous condition que son budget soit relevé au dessus de 1%, proportion actuelle sur le budget total des deux conseils généraux.

Christian Rochette : Tout le monde le souhaite mais personne ne veut prendre le risque d'y aller !

Louis Besson : Vous avez dû me percevoir comme pessimiste ! Je ne voudrais pas déplaire à Patrice Abeille en lui rappelant qu'une loi de 1930 permettait déjà aux syndicats interdépartementaux de mettre en commun tout ce qu'ils voulaient. Un autre exemple au niveau de la politique européenne : le Réseau transeuropéen de transport (RTET) a pour but d'organiser des solidarités mais il n'intéresse pas les élus savoyards et l'APS l'ignore. Nous sommes nuls quand il s'agit d'agir collectivement ! Finalement, tout ne repose que sur des volontés individuelles et là elles n'existent pas ; on se contente de se gargariser de mots mais, sans projets, c'est inutile.

Comment peut-on faciliter l'expression régionaliste ?

Malika Benarab Attou : A propos de l'objection sur la taille de la région Savoie, la réalité en Europe c'est que les petites régions sont plus efficaces que les grandes ! Concernant le RTET, si la liaison Lyon-Turin n'avance pas, c'est parce que les Italiens n'en veulent pas. Le Parlement européen cherche à faciliter l'existence des régions alors qu'au Conseil des ministres chacun joue sa carte nationale. A l'inverse, Europe Ecologie soutient le projet d'une gouvernance européenne.

Frédéric Zory : Il n'est pas faux de dire que l'APS était une réponse à la montée de l'indépendantisme. C'était surtout une enveloppe pour des compétences mais on n'y a pas mis de projets ! Pourquoi Hervé Gaymard et Christian Monteil ont-ils proposé que la question de la fusion des départements soit d'actualité ? Parce qu'il y a une opportunité politique pour la Droite savoyarde de se débarrasser de la Gauche qui est majoritaire à Rhône-Alpes. Or, on ne peut pas construire une région Savoie contre Rhône-Alpes ! Il y a une étape nécessaire qui est celle de fortifier l'APS avec l'aide de Rhône-Alpes.

Bernadette Laclais* : Ce n'est pas l'enveloppe institutionnelle qui compte mais les projets. Il est bon que le Conseil régional ait du recul sur les projets des départements. La question du Lyon-Turin a été débattue au Conseil régional, pas à l'APS, ce qui a permis de s'extraire des visions locales. Il est vrai qu'il y a une identité des départements de la Savoie et nous n'avons pas suffisamment pris en compte le fait que 73 et 74 sont des zones frontalières. Il faut traiter les questions spécifiques aux départements sans les sortir du cadre régional. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir vis-à-vis de pôles métropolitains qui « mangeraient » les entités régionales et départementales : il faudra seulement savoir comment travailler avec eux. **(intervention faite à titre personnel)*

Question : Les pôles métropolitains vont donner tout le pouvoir aux villes alors que notre territoire c'est d'abord la montagne. Les Mauriennais sont favorables au Lyon-Turin parce qu'il détournera le fret de la Maurienne mais il permettra aussi aux Milanais et aux Turinois de venir facilement chez nous. Est-ce qu'il ne faudrait pas que la montagne soit gérée par des montagnards ?

Lionel Tardy : Avec les verrous qu'il y a dans la loi, les pôles métropolitains ne sont pas pour demain. L'Association Nationale des élus de montagne (ANEM) a le mérite d'exister et de peser sur les décisions prises à l'Assemblée nationale.

Frédéric Zory : La population de nos départements bouge très vite ; 30.000 personnes s'y sont installées depuis 10 ans. La population change et on ne peut plus parler seulement au nom des montagnards.

Noël Communod : La Vallée d'Aoste est une région sans département qui est à la fois la plus petite et la plus prospère de l'arc alpin. La région Savoie serait la plus grande et probablement la plus riche alors qu'actuellement toutes les autres régions sont plus dynamiques que nous.

Question : Les conseillers généraux sont plus des cantonniers que des élus départementaux car chacun ne s'occupe que de son petit territoire. Comment les futurs conseillers territoriaux vont-ils s'intéresser à la politique régionale ? *(Alain Veyret, L'Eco de Savoie)*

Claude Barbier : Les conseils généraux ne sont pas en mesure de mener le projet d'une région Savoie. Ce devrait être à l'APS d'étudier les scénarios, de créer et de stimuler des groupes de travail ! M. Besson, accepteriez-vous d'animer un de ces groupes ?

Louis Besson : Il faudrait pour cela avoir une perspective qui n'existe pas. Nous avons déjà essayé maintes fois de tester les capacités à travailler ensemble mais sans résultats. Un syndicat interdépartemental aurait pu relancer le mouvement, mais l'APS, elle, n'a rien produit. C'est un rapprochement qui n'a pas été fécond. Mettre en partage des visions communes pour l'avenir ? Ce n'est plus pour moi !

Question : On bute toujours sur le même problème : les finances ne suivent pas et on a le sentiment d'être dans un train dans lequel on n'a pas voulu monter ! On se retrouve dans une région trop grande où les élus n'ont pas grand-chose en commun à part des valeurs générales comme la défense de l'environnement ou les services sociaux. Ne faudrait-il pas saisir l'occasion d'expérimenter autre chose ? *(Renée-Alice Poussard, ex-conseillère régionale)*

Christian Rochette : Noël Communod a fait au Conseil régional une présentation remarquée sur la région Savoie. Obtiendra-t-il qu'un débat soit mis à l'ordre du jour ?

Noël Communod : La constitution d'un groupe de travail sur la réforme territoriale a été demandée depuis des mois, sans résultat. Je vais demander maintenant, avec l'appui du groupe Europe Ecologie, qu'un débat soit programmé sur les conséquences de la Réforme.

Question : Devant la désaffection du public envers la politique, les sociologues suggèrent un changement de la politique. Est-ce que le projet d'une région Savoie ne serait pas le moyen de réhabiliter la politique et d'impliquer la population du territoire savoyard dans un projet fort ? (*Brice Perrier, La Voix des Allobroges*)

Philippe Métral Boffod : La réforme territoriale marque un recul démocratique. La proportionnelle est le seul suffrage qui permet d'ouvrir la politique aux courants de pensée. Le conseil général est politiquement monolithique ; en travaillant uniquement avec les maires il s'est coupé de la population. Les conseillers généraux n'ayant plus le temps de s'approprier les dossiers ils font faire le travail par des techniciens qui sont coupés de la réalité. Le Lyon-Turin n'est pas bloqué par l'aspect financier mais par le lobbying de grands groupes et les citoyens n'ont aucun moyen de se faire entendre.

Bernadette Laclais : Ce qui rend la gouvernance difficile c'est qu'il y a un enchevêtrement des compétences dont beaucoup sont partagées, avec des financements croisés. Beaucoup de questions, comme les transports, dépassent le niveau local et régional. On peut regretter qu'il n'y ait pas davantage de cohésion entre les conseillers savoyards sur des questions comme le Lyon-Turin, l'Université de Savoie, les pôles de compétitivité, mais cela n'empêche pas de les traiter au niveau de la région Rhône-Alpes. Les questions institutionnelles sont secondaires, mais cela ne doit pas empêcher de s'interroger sur le devenir des pays de Savoie et de réfléchir sur leurs particularités, entre autres sur leur position frontalière.

Malika Benarab Attou : Ce ne sont pas les projets qui manquent, ce sont les structures qui permettraient de les faire avancer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX